

12 octobre 2017

Plaisance. Saint-Goustan, le vent en poupe



De gauche à droite : Jean-Yves Bernardeau, Gwenaël Duval et Mathieu Guyonvarch, l'équipe qui veille sur la capitainerie.

Depuis un peu plus d'un an, la compagnie des Ports du Morbihan a repris la gestion du port de plaisance de Saint-Goustan.

Gwenaël Duval, maître du port veille sur les mouillages et les plaisanciers, avec pour objectif de faire évoluer les services.

Une politique qui commence à rapporter. La fréquentation est en hausse.

« En termes de services rendus aux plaisanciers, il y avait des choses à faire ». Gwenaël Duval dirige la capitainerie du port de plaisance de Saint-Goustan depuis un peu plus d'un an. Depuis que son employeur, la Compagnie des Ports du Morbihan, a repris la gestion du port de plaisance alréen. Depuis un an, avec les deux employés du port, Mathieu Guyonvarch et Jean-Yves Bernardeau (qui vient tout juste de faire valoir ses droits à la retraite), ils s'emploient à faire entrer le port de plaisance dans le réseau des ports gérés par la Compagnie des Ports du Morbihan, afin de le rendre plus attractif.

De nouveaux services

« Nous proposons de nouveaux services, comme la mise à disposition de chariots pour l'avitaillement des plaisanciers en escale, la mise à disposition d'annexes, le prêt de vélos électriques », déclare-t-il. « On en proposait deux cette année, nous en aurons quatre l'année prochaine. On a installé la wi-fi au bureau du port et ça nous arrive d'emmener à la gare des plaisanciers qui ont un train à prendre. Les douches ont été rafraîchies. On a installé des sèche-cheveux et des porte-savon... »

Une nouvelle politique commerciale

Surtout, la politique commerciale appliquée incite les plaisanciers qui ont leur bateau à Saint-Goustan, à naviguer pour

libérer leur place et permettre à d'autres bateaux de venir profiter des joies de leur mouillage. C'est le « Passeport escale », qui permet aux plaisanciers alréens de bénéficier de places gratuites pour des nuitées dans les ports gérés par la Compagnie des Ports ? 120 ports, 8.300 places à flot et 1.873 places à terre ? dès lors qu'ils ont annoncé leur départ.

Leur place au mouillage peut être attribuée à des visiteurs, grâce au logiciel qui permet de voir en temps réel en cliquant sur les mouillages, si le bateau est là ou pas. « Les déclarations pour signaler une absence, se font par internet ou sur un serveur vocal », ajoute Gwenaël Duval. « Les plaisanciers ont une carte qui permet d'ouvrir les sanitaires de tous les ports du réseau, d'obtenir le code wi-fi du port où ils se rendent. Les escales sont simplifiées. Cette politique d'incitation à la navigation commence à porter ses fruits : 200 nuitées supplémentaires ont été enregistrées sur la période estivale en 2017, par rapport à l'année précédente. Là où 549 nuitées ont été enregistrées en 2016, il y en a eu 750 en 2017.

Beaucoup d'Anglais

« Nous avons eu beaucoup d'Anglais cet été. Quatre bateaux visiteurs sur cinq étaient anglais. Nous avons fait beaucoup de publicité dans les ports du réseau de la compagnie », explique Gwénaël Duval. « Quand la météo est moyenne, c'est bon pour nous. Les gens préfèrent venir mouiller ici, plutôt que dans les îles. La navigation ne pose aucun problème, quel que soit le temps. » Un succès qui a un revers : la liste d'attente pour avoir un mouillage s'allonge. Au 30 septembre, 134 plaisanciers attendaient un mouillage. Il y a eu 54 inscriptions supplémentaires en 2017, là où il y en a eu 29 en 2016 et 16 en 2015. Sans doute, le projet de modernisation du port, avec la construction de pontons au niveau du centre de formation de l'Afpa, qui créera une vingtaine de places en plus, permettra de réduire la liste. « Les études de courant sont bouclées et ont validé les emplacements choisis », précise le maître de port. Ces travaux de modernisation pourraient aboutir d'ici deux ans.